



Communiqué

Laines minérales d'isolation : les syndicats professionnels s'unissent

Le Syndicat National des Fabricants d'Isolants en Laines Minérales Manufacturées (FILMM) et le Syndicat Professionnel des fabricants de Laine de Roche (S.P.L.R.) ont décidé de se réunir au sein d'une seule et même Organisation Professionnelle, le FILMM.

Le FILMM est désormais composé des sociétés ECOPHON, EUROCOUSTIC, ISOVER, FLUMISOL, KNAUF INSULATION, ROCKWOOL et URSA FRANCE.

A cette occasion, le FILMM a modernisé son identité visuelle avec un nouveau logo dont le graphisme arrondi et doux d'une fleur traduit le bien-être et le confort. Les pétales dans des tonalités orange symbolisent la variété de l'offre des laines minérales ainsi que, la convivialité, la chaleur et le dynamisme. Le professionnalisme et le sérieux du FILMM sont soulignés par le fond gris.

L'objectif du FILMM est de regrouper les forces de la profession pour représenter, défendre et promouvoir les laines minérales d'isolation : laines de verre, de roche et de laitier. Il est présidé par Hervé de MAISTRE (ISOVER) et le Secrétariat Général est assuré par Caroline LESTOURNELLE.

Dans un contexte durablement marqué par la recherche de l'efficacité énergétique et environnementale, les laines minérales ont un rôle majeur à jouer pour la réussite des objectifs ambitieux du Grenelle de l'Environnement.

En effet, les économies d'énergie et la lutte contre l'effet de serre passent aujourd'hui, pour les particuliers comme pour les activités industrielles et tertiaires, par une meilleure isolation des bâtiments neufs et des constructions existantes.

Le FILMM se donne pour mission de rappeler les qualités intrinsèques des laines de verre et de roche qui conjuguent performances techniques reconnues et coûts raisonnables, dans un marché fortement concurrentiel dans lequel les performances des produits annoncées ne sont pas toujours contrôlées par tierce partie.

Les laines minérales apportent toutes les garanties pour le consommateur attestées par la certification ACERMI. De plus, la certification EUCEB, dont le logo est apposé sur les emballages des produits des adhérents du FILMM, certifie que les fibres sont en conformité avec la Directive 97/69/CE, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas classées cancérogènes.

CONTACTS PRESSE

FILMM

Caroline Lestournelle
Tél : 01 49 70 89 60
Email : lainesminerales@wanadoo.fr

Agence DMA

Danièle Meunier
Tél : 01 30 70 68 89
Email : agencedma@wanadoo.fr

Syndicat National des Fabricants d'Isolants en Laines Minérales Manufacturées

1, rue du Cardinal Mercier • 75009 Paris • Tél. +33 (0)1 49 70 89 60 • Fax +33 (0)1 49 70 89 69
www.filmm.fr • lainesminerales@wanadoo.fr

TVA intracommunautaire : FR 90353156268 - SIRET : 353 156 268 00032 - Code APE : 9411Z